



L'essentiel



du mardi 14 octobre 2014 - de la part de Stéphane Le Foll

CONCESSIONS AUTOROUTIERES

Le gouvernement est déterminé à prendre en compte les préconisations de la Cour des Comptes et de l'Autorité de la Concurrence pour rééquilibrer les contrats des concessions autoroutières. Le Premier ministre a demandé que les discussions entre l'Etat et les sociétés concessionnaires s'engagent sans attendre et qu'elles se déroulent dans la sérénité. S'agissant de la gratuité des autoroutes le week-end, celle-ci semble difficilement envisageable. Nous devons parvenir dans les prochaines semaines à un accord afin de relancer les travaux publics et de créer des emplois.

Il convient que la discussion entre l'Etat et les sociétés concessionnaires autoroutières « se déroule dans la sérénité et dans l'intérêt de tous ». Ce doit être « un partenariat gagnant-gagnant » (PM, 14/10/14).

« Il y aura donc [...] dans les semaines qui viennent des réunions [...] entre ces sociétés et les ministères des Transports et Bercy pour trouver un accord qui soit profitable à tous : à l'Etat, aux usagers et à l'économie française ». Ces réunions doivent « déboucher sur un accord dans les prochaines semaines ».

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé de mettre à l'étude l'ensemble des préconisations de la Cour des Comptes et de l'Autorité de la concurrence. S'agissant de la gratuité des autoroutes le week-end, celle-ci semble difficilement envisageable.

Il faut « des systèmes justes pour tout le monde, et surtout qui permettent de relancer les travaux publics » (S. Royal, 14/10/14).

Par ailleurs, le travail d'identification des sources de financement pour les infrastructures de transport se poursuit, suite au report sine die du péage de transit poids lourds. Des propositions seront faites dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2015 de manière à ne pas prendre de retard dans la réalisation des projets de transport dont le pays a besoin et à relancer le secteur des travaux publics, et donc l'emploi

PLF – DISCUSSIONS EUROPEENNES

La France est un pays responsable : nous ne pouvons avoir avec nos partenaires la même monnaie sans nous préoccuper d'une cohérence budgétaire. Discuter est donc une nécessité absolue. Sur les réformes structurelles, la France va préciser très vite le calendrier.

« La France est un pays responsable : nous ne pouvons pas avoir la même monnaie [au niveau européen] sans nous préoccuper d'une cohérence de l'évolution budgétaire de chacun de nos pays » (M. Sapin, 14/10/14) :

- **« Discuter avec la Commission et nos partenaires est donc une nécessité absolue », et « nous sommes en dialogue permanent »,** même si, comme on le sait, « la Commission [...] n'a absolument pas le pouvoir de "rejeter", "retoquer" ou "censurer" un budget [...]. Ici, comme ailleurs, la souveraineté appartient au Parlement français ».
- **S'agissant des questions budgétaires, « sur le déficit structurel, qui est la clé, nous sommes proches des souhaits légitimes de la Commission »,** quand on neutralise les effets comptables. « La Commission nous demandait ces efforts depuis des années, nous les faisons » ;
- **S'agissant des réformes structurelles, « la France va préciser très rapidement le calendrier et le contenu de ces nouvelles réformes » ;**
- **« Quand [nous disons] qu'il faut adapter le rythme de réduction des déficits, [nous] ne le dis[ons] pas pour la France mais pour tous les pays.** Beaucoup d'autres Etats vont avoir des problèmes pour respecter leurs trajectoires budgétaires. L'idée selon laquelle il pourrait y avoir un traitement différencié entre les grands pays et les autres serait évidemment insupportable ». Il faut « se demander non pas ce que fait tel ou tel pays mais ce que fait l'Europe » ;

- Nous avons « bon espoir qu'en l'espace d'un mois nous ayons la capacité collective de faire la bonne analyse de la situation et de prendre les bonnes décisions, que ce soit sur la réduction du déficit ou sur la mise en œuvre du programme d'investissements » (M. Sapin, 14/10/14).

TRANSITION ENERGETIQUE

Le projet de loi sur la transition énergétique a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, à une large majorité. On peut réconcilier croissance, écologie et social : c'est ce dont témoigne ce projet de loi. Alors que se tiendra en 2015 à Paris la Conférence Climat, ce texte, qui doit poursuivre son parcours parlementaire, est un signal fort de l'engagement de la France.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été adopté ce jour en 1^{ère} lecture par l'Assemblée nationale, à une large majorité de 314 voix (socialistes, radicaux de gauche, écologistes). C'est « un moment fort de ce quinquennat » (S. Royal, 14/10/14), avec un texte qui « servira de référence partout en Europe et dans le monde » (PM, 14/10/14). Il doit désormais poursuivre son parcours parlementaire.

Ce projet de loi montre qu' « on peut réconcilier croissance, écologie et social » (S. Royal, 14/10/14) :

- Il va « créer 100 000 emplois dans les métiers de la croissance verte, et en tout premier lieu, dans les métiers du bâtiment », grâce notamment au « crédit d'impôt qui va permettre aux Français de faire des travaux d'économie d'énergie dans leur logement » ;
- Il « fixe un nouveau modèle énergétique français à l'horizon 2025, [...] plus économe en énergie ». Cela « va réduire la facture individuelle de chacun, mais aussi la facture énergétique de la France, [...] faire monter en puissance les énergies renouvelables pour renforcer l'indépendance énergétique française, et [...] moins polluer » (S. Royal, 14/10/14).

DAECH – KOBANE

Il y a en ce moment un martyr : la ville de Kobané qui peut tomber à tout moment aux mains des terroristes. Nous sommes solidaires de ceux qui se battent contre eux. Tous ceux qui sont en position d'agir doivent le faire immédiatement. C'est ce que fait la coalition, par des frappes. La Turquie, elle, doit absolument ouvrir sa frontière. L'ensemble de la communauté internationale doit aussi soutenir l'opposition syrienne modérée, seule légitime, seule voie possible vers la paix.

« Là, en ce moment, il y a un martyr, c'est cette ville de Kobané qui peut à tout moment tomber dans les mains des terroristes et avoir des conséquences très graves pour les populations civiles » (PR, 14/10/14).

« Nous sommes solidaires de ceux qui se battent contre le terrorisme » (PR, 14/10/14). Les combattants luttant contre les terroristes à Kobané, « ce sont des Kurdes, mais ce sont des Kurdes syriens » (PR, 14/10/14).

« Tous ceux qui sont en position d'agir sur le terrain doivent le faire immédiatement » (L. Fabius, 14/10/14) :

- C'est ce que fait « la coalition, par des frappes pour entraver Daech. Elles ont commencé, elles doivent être accrues. Et la France n'est pas hostile à l'instauration d'une zone de sécurité » (L. Fabius, 14/10/14) ;
- « La Turquie doit absolument ouvrir sa frontière, et à travers la Turquie ou à travers d'autres voies, nous devons apporter tout le soutien à l'opposition syrienne » (PR, 14/10/14). Car « On ne peut pas dire d'un côté "L'Europe, vive l'Europe", et de l'autre ne pas avoir l'attitude qui convient » (L. Fabius, 14/10/14).

« L'ensemble de la communauté internationale [...] doit soutenir ce qu'on appelle l'opposition syrienne » modérée (PR, 14/10/14). Elle est « la seule légitime pour la Syrie, [...] la seule voie possible pour la paix et pour la démocratie ». La France lance « un appel [...] pour qu'au-delà de la coalition, tous les pays qui sont concernés puissent offrir à cette opposition l'appui qu'elle attend de nous, c'est-à-dire tout simplement les moyens de se défendre contre le terrorisme » (PR, 14/10/14).

Le drame de Kobané « ne doit pas nous faire oublier non plus la responsabilité de Bachar El-Assad dans tout cela, qui ne lève pas le petit doigt pour sauver Kobané, et continue de s'acharner contre » d'autres villes syriennes (L. Fabius, 14/10/14).

ACTION – LUTTE PAUVRETE

Le président de la République a réaffirmé son engagement dans la lutte contre la pauvreté. La solidarité n'était pas un supplément d'âme mais un principe républicain. C'est dans ce cadre que s'inscrit le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté.

Le gouvernement a réaffirmé son engagement de lutte contre la pauvreté, dans le cadre de la journée mondiale de la misère.

« **Les pauvres [...] sont des citoyens à l'égal des autres [...] Nul n'est à l'abri. Nul n'est protégé.** La pauvreté, ce n'est pas les autres [...] La solidarité n'est pas un supplément d'âme » mais « un principe républicain qui ne passe pas par l'Etat mais par l'ensemble de la société française » (PR, 14/10/14).

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en place début 2013, ce sont des mesures concrètes :

- **Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des familles fragiles** : 2%/an d'augmentation du RSA en plus de l'inflation ; 10%/an d'augmentation du Complément familial et 5%/an d'augmentation de l'Allocation de soutien familial ; l'augmentation du nombre de bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie pour atteindre 4 M de foyers à terme ; 90 000 rendez-vous des droits sur l'année réalisés.
- **Pour l'hébergement d'urgence et le logement** : 7000 places créées ou pérennisées ; 117 000 logements sociaux construits en 2013 et l'objectif de 134 000 en 2014.
- **Pour l'accès aux soins** : élargissement de l'accès à l'ACS et la CMU-C pour atteindre 750 000 bénéficiaires.
- **Pour l'accès à l'alimentation des plus démunis** : une confirmation des crédits, à 499 M€ au niveau européen, auxquels s'ajoutent 88 M€ de crédits nationaux pour l'aide alimentaire sur 2014 – 2020.
- **Pour l'emploi des jeunes** : 50 000 nouveaux emplois d'avenir créés en 2014 ; l'objectif de 50 000 bénéficiaires de la Garantie Jeunes en 2015 (objectif 100 000 en 2017)

« La fierté collective, c'est de permettre que nous puissions, non pas supprimer, éradiquer la pauvreté mais faire en sorte que tous ceux qui sont loin puissent être ramenés, raccrochés, repris par l'action collective ». « C'est ça qui fait non pas seulement la dignité d'un individu mais la fierté d'une nation » (PR, 14/10/14).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.